

**Direction générale adjointe du  
nouveau complexe hospitalier**  
Bureau de projet NCH

---

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier  
tenue le 6 décembre 2022, de 18 h 30 à 19 h 30  
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4**

---

**Membres présents :**

M<sup>me</sup> Claudette Arsenault  
M<sup>me</sup> Geneviève Bernier  
M<sup>me</sup> Chantal Douville  
M<sup>me</sup> Chantal Dugas  
M<sup>me</sup> Daphnée Duhamel-Labrecque  
M. Jean-Thomas Grantham  
M. André Ouellet  
M<sup>me</sup> Cindy Paquin  
M<sup>me</sup> Audrey Painchaud  
M. Robert Topping  
M<sup>me</sup> Sonia Tremblay  
M. Martial Van Neste  
M. Claude Villeneuve

**Membres absents :**

M<sup>me</sup> Catherine Bergeron  
M. Alain Couillard  
M. Jean-François Darche  
M<sup>me</sup> Christiane Gamache  
M<sup>me</sup> Chantal Godin  
M<sup>me</sup> Christine Mimeault  
M. François Pellerin  
M. Patrick Pépin  
M<sup>me</sup> Christine Perron  
M<sup>me</sup> Rosanne Reaume  
M<sup>me</sup> Jackie Smith  
M. Sol Zanetti

**Invité :**

La réunion commence à 18 h 30. Étant donné la situation de la COVID-19, la rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée. M. Jean-Thomas Grantham préside la séance. Il informe les membres du décès en octobre dernier de S<sup>r</sup> Huguette Michaud, membre du comité voisinage depuis sa formation. Il mentionne l'absence de M<sup>me</sup> Christine Mimeault, retenue par d'autres obligations. M<sup>me</sup> Sonia Tremblay demande d'excuser M<sup>me</sup> Christine Perron.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 14 septembre 2022 et suivis
3. Nouvelles du projet
4. Présentation des travaux terminés et à venir
5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Mise à jour sur la mobilité
7. Mise à jour concernant les œuvres d'art

8. Demandes des citoyens
9. Calendrier des rencontres 2023
10. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

## **2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 14 SEPTEMBRE 2022 ET SUIVIS**

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 14 septembre 2022 est adopté sans modifications.

### **SUIVIS**

PRÉOCCUPATION DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU CHU DE QUÉBEC

- Une présentation sera faite à ce sujet à la rencontre de ce soir.

VISITE SUR LE CHANTIER (INCLUANT LE CYCLOTRON) À LA RÉUNION DU 6 DÉCEMBRE

- Cette activité est reportée à une prochaine réunion du comité voisinage.

## **3. NOUVELLES DU PROJET**

Ce point n'a pas été traité lors de la réunion.

## **4. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR**

M. Topping fait la présentation des travaux terminés et à venir et il en explique leur niveau d'avancement depuis le 14 septembre 2022.

Il commence en mentionnant que la présentation des travaux sera maintenant plus axée sur le volet intérieur des bâtiments puisque la construction extérieure est grandement avancée. Les travaux seront moins contraignants pour le voisinage, comparativement à ce que les gens ont pu vivre au début du chantier. Par contre, il souligne qu'il reste du bétonnage à effectuer, ce qui amènera de la circulation dans le voisinage.

Il continue en présentant des photos de l'intérieur du Centre de recherche, qui appartient au CHU de Québec depuis septembre 2022. M<sup>me</sup> Claudette Arsenaault demande si des cafétérias seront ouvertes à chaque étage. M. Grantham lui répond que, pour le moment, les employés ne sont pas déménagés, que le bâtiment est en période d'activation et que ce seront des salles de repos et non des cafétérias qui seront à la disposition des employés.

M. Topping poursuit en parlant des travaux de construction au pavillon D (ancienne Aile D). Le bâtiment sera de la même hauteur que l'ancien pour pouvoir communiquer avec l'Aile A.

Les travaux de bétonnage de la portion sud de la composante des Soins critiques se poursuivent. À terme, ce bâtiment rejoindra celui de la portion nord à l'automne 2023. Le bétonnage de la portion nord est terminé et il ne reste que le dernier étage (mécanique) à être installé. Une nouvelle grue sera mise en place en février 2023 pour mettre en place les derniers éléments de structure. La fin de la construction de la composante Soins critiques est prévue pour mars 2026. Il poursuit en montrant des photos de l'intérieur du bâtiment.

Les travaux de bétonnage pour le toit et les bouchons du cyclotron se poursuivent jusqu'en décembre. M. Grantham mentionne qu'une nouvelle présentation de M. Mario Chrétien aura lieu à la prochaine rencontre (ou la suivante). Cette deuxième présentation est une exigence de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et elle doit avoir lieu avant la mise en fonction du cyclotron.

M. Topping poursuit avec l'état d'avancement des travaux de réaménagement du poste de sécurité de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, qui seront terminés à la fin de décembre 2022.

Il explique ensuite le plan de circulation aux abords du chantier. Les voies de circulation autour du chantier seront grandement utilisées par les travaux de bétonnage, particulièrement sur l'avenue de Vitré. Il rappelle que la livraison des équipements se fait par le boulevard Henri-Bourassa.

M. Martial Van Neste demande si le nouveau poste de sécurité est opérationnel. M. Topping lui répond que le poste dessert présentement tous les bâtiments reliés à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, incluant le Centre de cancérologie, les nouveaux stationnements et le Centre de recherche. Éventuellement, des postes de sécurité seront installés dans les différents nouveaux bâtiments.

La présentation se termine avec l'image du plan du site à terme.

#### **PRÉSENTATION | PRÉOCCUPATION DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU CHU DE QUÉBEC**

M. Topping débute la présentation en expliquant le PACC 2020 (Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques) et que les plans et devis du NCH se devaient de respecter ce plan. Il en explique les principes qui ont été intégrés aux différents travaux, par exemple l'utilisation de roues thermiques pour la récupération de la chaleur dans l'air évacué. Il présente les 54 critères d'écoresponsabilité, intégrés dans chacune des composantes du projet. Entre autres, des toits végétalisés et des toitures blanches sont utilisés pour diminuer la production de chaleur. M. Van Neste questionne sur l'entretien de ces toitures blanches. M. Topping lui répond que l'entretien et le nettoyage des membranes blanches seront sous la responsabilité du CHU.

M. Grantham poursuit en présentant les principes directeurs qui ont guidé le CHU dans la conception du projet NCH, entre autres, le volet sur le souci d'une intégration urbaine harmonieuse générant des retombées positives sur la communauté environnante et sur la région. Le comité voisinage fait partie de ce principe. Il fait ensuite la présentation des grandes orientations du CHU de Québec pour le développement durable qui sont appliquées sur tous les sites, y compris le NCH. M. Van Neste demande si la quantité de douches (28) a été prévue selon le nombre d'employés et si des comparatifs ont été faits et si le CHU de Québec encourage le transport actif par une politique précise. M. Grantham lui répond qu'il s'agit d'un ajout de 28 douches et qu'il existe une politique pour le développement durable, entre autres, pour encourager les employés CHU à prendre les transports collectifs. M<sup>me</sup> Chantal Douville donne l'explication sur le nombre de douches, à savoir que ce nombre avait été défini selon une recommandation de MobilIT et Vélo Québec.

M. Van Neste poursuit en demandant un éclaircissement sur le repeuplement des arbres sur le site. M. Topping lui répond que le repeuplement sera fait le plus possible avec des arbres de bonne grandeur, tout en respectant le budget prévu. M. Grantham complète en mentionnant que chaque année des budgets sont prévus par le CHU pour de la plantation d'arbres, mais ce ne sont malheureusement pas des arbres matures.

## 5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M<sup>me</sup> Cindy Paquin présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Deux *Info-travaux* ont été envoyés par courriel aux citoyens : le 7 novembre 2022 concernant l'augmentation du camionnage du 9 novembre (bétonnage) et le 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour l'alarme d'exercice d'évacuation durant la semaine du 5 décembre. M<sup>me</sup> Tremblay rappelle que ceux-ci sont retransmis aux services concernés de la Ville. M. Claude Villeneuve souligne le fait que le personnel du bureau de projet fait les suivis auprès de la Ville, notamment pour le renforcement de la présence policière dans les rues où l'on observe une augmentation du camionnage qui ne respecte pas les règles en vigueur. M. Villeneuve demande à ce que les gens continuent à lui rapporter les problématiques relevant de la Ville. M. Topping revient sur l'amélioration de la signalisation, problématique déjà soumise à la Ville, mais toujours en attente de la Ville à ce sujet. Un suivi sera fait auprès de M. Villeneuve.

M<sup>me</sup> Paquin poursuit en présentant le suivi des 15 demandes externes reçues. La majorité des plaintes concernent le camionnage et la circulation. Des avis ont été refaits auprès des entrepreneurs. Pour ce qui est des autres plaintes, deux concernaient le bruit : une sur un bruit sourd, plainte faite par M. André Ouellet qui a appelé le NCH et la Ville; le suivi a été fait par la Ville et le bruit provenait du chantier (travaux de lissage). Un correctif pour la diffusion des travaux sera fait. L'autre concernait un bruit sur la rue de la Ronde, mais le citoyen l'entendait qu'en saison estivale, un suivi sera fait auprès de lui à l'été prochain à savoir si le bruit est encore persistant. Une plainte concernait le nettoyage des rues et un ajustement a été fait en ce sens. Deux plaintes sont en lien avec l'heure de début des travaux et les rappels ont été faits aux entrepreneurs qui peuvent commencer les travaux avant 7 heures, mais sans bruit. Pour les autres plaintes, elles rapportaient les problématiques suivantes : une pour l'éclairage de la cheminée, il répond aux normes auxquelles le CHU doit se conformer; une autre pour le stationnement utilisé par les gens de l'Hôtellerie, réponse faite au citoyen que ce dossier relève de la Ville et une dernière concerne des fissures dans la maison d'un citoyen et le dossier a été pris en charge par les assureurs du projet. M<sup>me</sup> Tremblay informe que des chantiers auront lieu sur le boulevard Henri-Bourassa et demande à qui elle devrait transmettre les informations. M. Topping lui fera un suivi.

M<sup>me</sup> Paquin poursuit en informant les membres du rayonnement du projet : le 5 octobre 2022 un article dans le *Construction Canada* *Quebec's cancer facility design inspired by Earth's core elements*; le 15 octobre un article dans *Le Soleil* sur le chantier de 2017 à aujourd'hui et le 4 novembre sur le site de Radio-Canada un article *Le mégahôpital attire un géant immobilier dans Maizerets*.

## 6. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Grantham questionne M<sup>me</sup> Chantal Dugas au sujet d'une future présentation au comité voisinage sur la desserte complète du projet. Cette présentation aura lieu lorsque les travaux seront achevés, étant donné les derniers changements du projet de réseau structurant.

## 7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M. Grantham fait le bilan de ce dossier en mentionnant que les travaux se poursuivent pour les œuvres du bâtiment des Soins critiques. Des images des œuvres d'art installées au Centre de recherche seront présentées à la prochaine rencontre du comité ainsi que, lorsqu'elles seront disponibles, celles des œuvres choisies pour les Soins critiques.

## **8. DEMANDES DES CITOYENS**

M. Grantham rappelle que ce sont des demandes/plaintes ne concernant pas le projet NCH. Aucune demande n'a été reçue à cet effet.

## **9. CALENDRIER DES RENCONTRES**

Après discussions entre la SQI et le CHU et étant donné l'état d'avancement du chantier, M. Grantham propose aux membres de tenir trois rencontres au lieu de quatre par année et de maintenir l'assemblée publique. M. Van Neste est d'accord avec ce calendrier. M. Villeneuve rappelle de bien valider les dates avec celles des deux conseils de quartier. M. Grantham mentionne qu'une vérification sera faite dès que les calendriers des différents comités de la Ville seront disponibles. M<sup>me</sup> Tremblay offre son aide pour en faire la validation.

## **10. PROCHAINE RENCONTRE**

M. Grantham remercie les membres pour leur apport au comité et leur souhaite de joyeuses fêtes. M. Topping réitère les vœux au nom de toute la grande équipe du NCH.

La prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier sera planifiée dès que le calendrier sera statué. Elle aura lieu à la salle 4 du bureau de projet NCH et, étant donné la situation de la COVID-19, par l'application Microsoft Teams.